2 FÉVRIER 2019

Loi sur Investissement Canada : Guide à l'intention des investisseurs étrangers au Canada, édition 2019

Auteurs : Anita Banicevic, Jim Dinning, Mark Katz, Hillel W. Rosen, Charles Tingley, Alysha Manji-Knight, George N. Addy et Adam F. Fanaki

L'encadrement réglementaire de l'investissement étranger au Canada est en constante évolution. Davies, qui est régulièrement appelé à fournir des conseils sur l'application de la *Loi sur Investissement Canada* (la « LIC »), a actualisé son guide à l'intention des investisseurs étrangers et de leurs conseillers. On y présente une vue d'ensemble de la LIC et de ses champs d'application. Les sujets traités incluent les suivants :

- les seuils et critères qui assujettissent les opérations à un examen aux termes de la LIC
- les facteurs dont il est tenu compte dans le cadre d'un examen aux termes de la LIC et les délais connexes
- les engagements qui constituent régulièrement une condition à l'approbation d'une opération
- les sanctions imposées en cas de non-respect de la LIC
- les lignes directrices relatives aux investissements d'entreprises d'État
- l'examen pour motifs de sécurité nationale

Télécharger notre guide.

Personnes-ressources : Mark Katz, Anita Banicevic, Charles Tingley, Jim Dinning et Hillel W. Rosen

Les renseignements et commentaires fournis aux présentes sont de nature générale et ne se veulent pas des conseils ou des opinions applicables à des cas particuliers. Nous invitons le lecteur qui souhaite obtenir des précisions sur l'application de la loi à des situations particulières à s'adresser à un conseiller professionnel.

© 2024 DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG S.E.N.C.R.L., s.r.l.